COUR SUPÉRIEURE

(Chambre des actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-001195-227

DATE : Le 4 novembre 2026

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE PIERRE NOLLET, J.C.S.

EVA BITTON

Demanderesse

c.

WAYFAIR LLC ET AL.

Défenderesses

JUGEMENT CLOTURE

[1] **CONSIDÉRANT** le jugement rendu le 21 juin 2024 approuvant l'entente de règlement intervenue dans le présent dossier d'action collective entre la demanderesse et la défenderesse Wayfair LLC;

[2] **CONSIDÉRANT** que l'Entente de règlement prévoyait le déboursé d'une somme maximale de 936 881,38 $, composée d'une somme pouvant aller jusqu'à 665 000 $ destinée aux membres du groupe et d'honoraires de 236 470 $ (plus taxes) destinés aux avocats de la demanderesse;

JN 0326

[3] **CONSIDÉRANT** que Wayfair LLC demande l'émission d'un jugement de clôture;

[4] **CONSIDÉRANT** la déclaration sous serment du représentant de la défenderesse Wayfair LLC, M. Michael Licker, datée du 25 octobre 2024, faisant rapport de la distribution de crédits de magasin en ligne de 22.90 $ aux membres du groupe;

[5] **CONSIDÉRANT** que la somme globale de 664 878.60 $ a été remise aux membres du groupe et que la somme de 236 470 $ (plus les taxes) a été remise aux procureurs de la demanderesse;

[6] **CONSIDÉRANT** que le règlement a dûment été mis en œuvre et exécuté par les parties, et ce, conformément au contenu de l'entente de règlement et du jugement l'approuvant.

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[7] **DECLARES** that Defendant Wayfair LLC has fulfilled its obligations pursuant Settlement Agreement in accordance with the Settlement Approval Judgment;	**DÉCLARE** que la défenderesse Wayfair LLC a rempli ses obligations en vertu de l'Entente de règlement conformément au jugement d'approbation du règlement;
[8] **PRONOUNCES** the closure of the present class action proceedings as regards *Wayfair LLC.*	**PRONONCE** la clôture des présentes procédures d'action collective concernant *Wayfair LLC*
[9] **WITHOUT** other legal costs.	**LE TOUT,** sans frais de justice.

Signature numérique de Pierre Nollet
Date : 2026.11.04 15:52:10 -05'00'

PIERRE NOLLET, J.C.S.

Me Joey Zukran
Me Léa Bruyère
LPC AVOCATS.
Avocats pour la demanderesse

Me Yves Martineau
Me Marianne Bastille-Parent
STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L./S.R.L.
Avocats pour la défenderesse Wayfair

Me Ryan Mayele
Fonds d’aide aux actions collectives

Date d’audience : Sur dossier